Mettre en place la VAE : Validation des Acquis de

l'Expérience

Durée conseillée

2 jours soit 14 heures

Tarif selon devis



www.abisformation.fr

RESSOURCES HUMAINES

La validation des acquis de l'expérience, c'est aussi bien un droit individuel de reconnaissance qu'un projet d'entreprise par les compétences. Depuis qu'elle a fait son entrée dans le Code du Travail, tous les collaborateurs RH se doivent d'en maîtriser le fonctionnement.

Format

Sur-mesure Groupe de 12 stagiaires maximum

··· CONTENU

La VAE - Mise en perspectives

Bref historique

De la Validation des Acquis Professionnels à la Validation des Acquis de l'Expérience

Aperçu des textes réglementaires

La VAE au service de l'entreprise : mode d'emploi et procédure
Intégrer la démarche à la politique de Gestion des Ressources

Humaines et des Compétences (GRH et GPEC)

Définir les objectifs stratégiques

Repérer les référentiels métier, le RNCP

Repérer vos interlocuteurs

Repérer les moyens dans le plan de formation

Repérer les moyens dans le congé de VAE

Le financement des OPCA

Les populations cibles

45 ans et plus, 20 ans d'expérience

Qui est à l'initiative de la demande ?

Quel est le rôle du jury?

Un outil d'évolution professionnelle d'une ou plusieurs catégories de salariés

Intégration au plan de formation

Intégration au plan social - licenciements économiques

Intégration au développement de marchés

Les clés de réussite

Communiquer - sensibiliser

Chercher un bon partenariat pour évaluer les compétences détenues par les candidats à la VAE

Bien positionner les acquis des salariés sur les référentiels de compétence

Accompagner les candidats à l'écrit, à l'oral

Valoriser

Les gains pour l'entreprise

Financiers et humains

Temporels

« d'Image »

Références bibliographiques

Réussir sa démarche de VAE - Bâtir le dossier de validation des acquis, réussir l'entretien, préparer l'après-jury Michel Barabel, Olivier Meier et Cécile Josse Editeur Dunod - 02/2011

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comprendre la démarche VAE pour une mise en place collective ou individuelle au profit de l'entreprise et du (des) salarié(s)
- De savoir comment financer le dispositif et choisir l'organisme valideur approprié

Public

Responsables Formation et Ressources Humaines, Responsables de projets formation

Pré-requis

Aucun

Profil Intervenant

Formateur junior, senior ou expert

- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
- Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
- Recrutés selon un processus de sélection normé

Pédagogie

- Démarches : déductive, inductive, dialectique
- **Méthodes** : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- Formation-action

Formations complémentaires

Le management de la formation La GPEC

Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu